



33^{ème} Randonnée des Belles d'Hier

30, 31 Août
et 1^{er} septembre 2019

Escapade PICTAVE

« A la découverte
des chemins secrets du Poitou »



CAVADS/26/06/19

La 33^{ème} randonnée des « Belles d'Hier » nous emmènera en pays poitevin.

A l'occasion de cette amicale « escapade pictave » un circuit touristique le long de la vallée de la Vienne et de la Gartempe nous fera découvrir des routes paisibles et ombragées ponctuées d'histoire.

Cette randonnée est réservée aux cabriolets, coupés et voitures d'exception d'avant 1980 et les 30 premiers inscrits seront retenus.

// Programme de ces trois journées //

Vendredi 30 août

➤ Niort

8 h 00 : Accueil des participants, café.

A l'Automobile Club des Deux-Sèvres, 49, avenue de la Rochelle à NIORT

8 h 30 : Départ de la 33^{ème} randonnée en direction de NEUVILLE DU POITOU.

➤ NEUVILLE DU POITOU

// Déjeuner au restaurant :

« La Table de Bellefois »

// L'huilerie de NEUVILLE DU POITOU : entre tradition et modernité nous visiterons ce site qui nous dévoilera tout sur la fabrication des huiles, la décantation, le stockage et en passant par la boutique vous pourrez déguster et faire des achats.

// La Brasserie de BELLEFOIS : visite d'une entreprise familiale proposant une large gamme de bières authentiques travaillées avec des céréales locales. Dégustation de bières de tradition mais aussi de bières de légendes aux noms des batailles célèbres de la Vienne....

// Dîner et nuitée à l'Hôtel ALTEORA *** site du FUTUROSCOPE.

Samеди 31 août

➤ Saint Savin sur Gartempe

// Visite de l'Abbaye dont la richesse des peintures murales la fait surnommer « la chapelle sixtine » de l'époque romane »

// Déjeuner italien au restaurant : le « Pass Temps »



➤ Lussac les Châteaux

// Visite du Musée de la préhistoire locale.

➤ Chasseneuil du Poitou

// Dîner et nuitée à l'Hôtel ALTEORA *** site du FUTUROSCOPE cet hôtel propose bar, terrasse, piscine, mini-golf, salle de jeux et de Sports.

Un plongeon est toujours agréable en cette période estivale, n'oubliez pas vos maillots de bain !



Dimanche 1er septembre

➤ Chasseneuil du Poitou

// Visite de la maison d'autrefois.

➤ Marigny Brizay

// Ballade « sens dessus dessous » au cœur des vignes du Manoir de LAVAUGUYOT

// Visite de la cave troglodyte, découverte des vins d'AMPELIDAE.

// Déjeuner du vigneron à la propriété.

➤ Retour sur Niort

// Fin de notre périple où un apéritif sera offert au « Café Bugatti »



33^{ème} Randonnée

Des « BELLES D'HIER »

Bulletin d'engagement



30 – 31
août
et 1er
Septembre
2019

➤ Equipage :

Nom : Prénom :

Accompagné(e) de :

Adresse : C P : Ville :

Tél domicile : Tél portable :

Mail : Police d'assurance n° :

Compagnie :

Permis de conduire n° : Délivré le :

➤ Véhicule :

Marque : Année de construction :

Contrôle technique du : N° d'immatriculation :

➤ Montant de l'engagement :

Pour deux personnes, chambre double : **480 €**

Pour une personne, chambre single : **290 €**

Montant Totalchèque à l'ordre du CAVADS

Vous souhaitez une réservation à l'Hôtel ATOLL : le jeudi 29/08 soir le dimanche soir 1/09

Nuitée **48 €** chambre double et **45 €** chambre single et **9 €** petit déjeuner : **règlement sur place**

Pour une bonne organisation de la 33^{ème} randonnée
Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir **le bulletin réponse, votre règlement et la décharge de responsabilité signée au plus tard le jeudi 25 juillet 2019 à adresser à :**

Claude PROUST - 18 rue Camille Naudin - 79260 - La Crèche
Mail : jeanpierre.proust@wanadoo.fr téléphone : 06 11 29 53 76



33^{ème} Randonnée

Des

« Belles d'Hier »

30, 31 août et 1er septembre 2019

Décharge de responsabilité

La 33^{ème} randonnée des « Belles d'Hier » qui se déroulera les **30, 31 août et 1er septembre 2019** est une manifestation d'automobiles anciennes, ayant pour but de rassembler des passionnés de voitures de collection, à l'occasion d'une promenade touristique. Il n'est question ni de vitesse, ni d'épreuve chronométrée, mais seulement de tourisme et de découverte.

C'est donc le propriétaire du véhicule participant à cette concentration qui a l'obligation de l'assurer et de couvrir ses propres responsabilités vis-à-vis des tiers et de lui-même.

Par la signature du présent document, il déclare décharger les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de son véhicule automobile pour tout dommage corporel ou matériel causé aux tiers ou à lui-même dans quelques conditions que ce soit. En outre, il autorise aussi les organisateurs à disposer librement du droit à l'image concernant sa voiture ou sa personne dans le cadre de la manifestation.

Je soussigné (e) :

Nom Prénom

Date

Mention Manuscrite : lu et approuvé

Signature :